

Compte rendu - Réunion du Bureau

Date / Lieu	Lundi 27 avril 2026 19h00 en distanciel via Zoom
REDACTEUR	Clarisse GUERNÉ
Membres présents	- Jacky ACHAR - Clarisse GUERNE - Nathalie RUIZ - Isabelle MACHEFER - Nicolas RUMEAU - CTR : Etienne BAUDU - Assistante administrative : Sylvie NEVEU
Membres excusés	Isabelle REBY - Alain LINDEN

Le Président donne la parole à Étienne afin de recueillir d'éventuels compléments à l'ordre du jour.

➤ Pour le Pôle Performance

La section U23 devrait accueillir Chloé Nicot et Lisa Dagouneau.

Sohane Dave devrait intégrer la section universitaire.

Sur les 5 jeunes actuellement présents :

- 2 restent dans la structure,
- 1 bascule en section universitaire,
- 1 intègre la section U23 du pôle performance,
- 1 quitte le dispositif.

Le constat est préoccupant : l'effectif de la section espoir diminue d'année en année.

Le calendrier étant moins contraint pour les universitaires, aucun contact concret n'a encore été établi à ce jour. Toutefois, 3 sportifs sont actuellement sélectionnés en équipe.

Concernant la CEL, les sélections auront lieu fin mai, avec l'espoir de voir d'autres jeunes retenus.

Évolution du Pôle Performance

Le Président précise que le Pôle Performance évolue vers une logique d'accession territoriale. Il comprend désormais un Centre Régional de Performance, permettant d'intégrer des jeunes issus de la relève.

Cette nouvelle appellation tient compte d'une réalité régionale : les clubs ont tendance à conserver leurs meilleurs espoirs.

La convention avec le CREPS et l'arrivée de José Ruiz au coaching devraient permettre d'attirer de nouveaux profils, même si un temps d'adaptation est nécessaire. Un premier bilan pertinent pourra être établi au premier trimestre 2027.

Le Président insiste sur la nécessité d'être proactifs pour attirer de nouveaux sportifs.

Concernant le Projet Performance Fédéral, les clubs de Strasbourg, Mulhouse, Metz, Epinal, Gérardmer et le CRCK sont promus "accession territoriale"

1. Retour sur l'Assemblée Générale FFCK

L'Assemblée Générale de la FFCK s'est tenue le samedi 11 avril. Les trois représentants du CRCK Grand Est ont voté de manière unanime.

En amont de l'AG, plusieurs commissions sportives ont exprimé leur mécontentement face à un manque de concertation et à des décisions jugées unilatérales. En réponse, la présidence a programmé de nouvelles réunions plénières le 12 avril.

Les présidents de Comités Régionaux ont également regretté :

un déficit de concertation,

un manque de communication, notamment sur le plan de développement.

Jacky Achar indique avoir partagé certaines critiques (2 points sur 4), tout en nuancant d'autres, notamment la présence du DTN à Nancy. Il a néanmoins signé le courrier par solidarité.

Avant l'AG, des échanges ont eu lieu entre présidents concernant les intentions de vote. Jacky Achar s'est positionné contre un vote sanction sur le rapport moral, préférant consulter en amont les licenciés de la région.

Résultats des votes :

Approbation du compte rendu de la précédente AG,

Rapport moral : forte abstention,

Budget prévisionnel : majoritairement rejeté dans un premier temps.

Après un Conseil des Territoires l'Assemblée Générale a repris, le budget a finalement été adopté.

2. Campagne PSF 2026

La campagne PSF 2026 a débuté il y a une semaine. Les documents ont été transmis aux clubs et aux comités départementaux.

À ce jour, le montant de l'enveloppe n'est pas encore connu, mais devrait être communiqué début mai.

Évolutions notables :

- 11 actions possibles,
- Suppression de la pondération départementale afin d'éviter le saupoudrage.

3. Sélective Nationale Vitesse à Pont à Mousson les 2 et 3 mai 2026

L'organisation de la compétition s'est faite en collaboration avec l'aviron.

Un manque important de bénévoles est toutefois à signaler.

4. Cotisations Pôle de Nancy

Pour rappel : cotisation au Pôle Espoir

- 400 € pour un athlète du Grand Est,
- 800 € pour un athlète extérieur.

On constate aujourd'hui une proportion plus importante de sportifs extérieurs.

Nicolas Rumeau souligne l'importance des déplacements pris en charge par le Pôle, représentant un avantage significatif pour les athlètes.

Étienne évoque également le principe de refacturation, avec une prise en charge partielle par le CRCK et un complément réparti entre clubs et familles.

Le sujet nécessite une réflexion approfondie.

Le Président propose l'envoi d'un document de travail en vue d'un débat et d'un vote lors du prochain Comité Directeur.

5. Date prochain Comité Directeur

Le Bureau prévu le 29 juin est annulé.

Il est remplacé par un Comité Directeur fixé au mercredi 1er juillet.

6. Divers

La Région Grand Est nous a informé du montant de la subvention triennale allouée au CRCK GE (délibération du 9 avril 2026) – dans l'attente de la notification officielle : 47 000 €

Fin de réunion 21h05